



Femmes et entrepreneuriat à Paris en 2003

Qui sont les femmes créatrices et dirigeantes d'entreprises à Paris en 2003 ? Quelle est la pérennité des entreprises dirigées par des femmes ?

Les immatriculations d'entreprises au Registre du commerce connaissent une évolution sensible depuis 1998. En dépit de cette progression, la place occupée par les femmes dans le paysage économique parisien n'a pas beaucoup évolué, se maintenant autour de 28%. Même si au total leur nombre progresse de 11%.

Les femmes prennent de plus en plus d'importance dans la vie active : leur niveau de diplôme a beaucoup progressé ces dernières années, et leur participation au sein de l'encadrement des entreprises s'accroît. Dans ce contexte, les femmes vont être encore davantage amenées à jouer un rôle clé au sein de l'économie parisienne et française, notamment en matière de création d'entreprises.

Dès lors, le greffe s'est interrogé sur les caractéristiques et les performances des entreprises dirigées par des femmes, qu'il a comparées aux entreprises dirigées par des hommes, grâce au recueil de données chiffrées auprès des entreprises immatriculées au Registre du commerce parisien.

Cette étude tente d'esquisser le profil des entreprises dirigées par des femmes et de faire le point sur leur état de santé. Facteurs essentiels au développement de l'économie parisienne et au maintien des emplois qui y sont associés, la reprise et la transmission d'entreprises concernent également les femmes. L'étude fait le point sur les cessions et les reprises d'entreprises par des femmes en 2003.

Enfin, une analyse des données recueillies par le greffe depuis le 1^{er} août, date de publication de la loi pour l'Initiative économique qui vise à favoriser la création de nouvelles entreprises en France, clôturera cette étude. La Loi pour l'Initiative Economique contribue également à appuyer les créatrices d'entreprises en assouplissant certaines règles de l'immatriculation des entreprises. L'Observatoire mis en place par le greffe permet de mesurer l'appropriation de ces nouvelles mesures par les femmes créatrices d'entreprise.

Sommaire

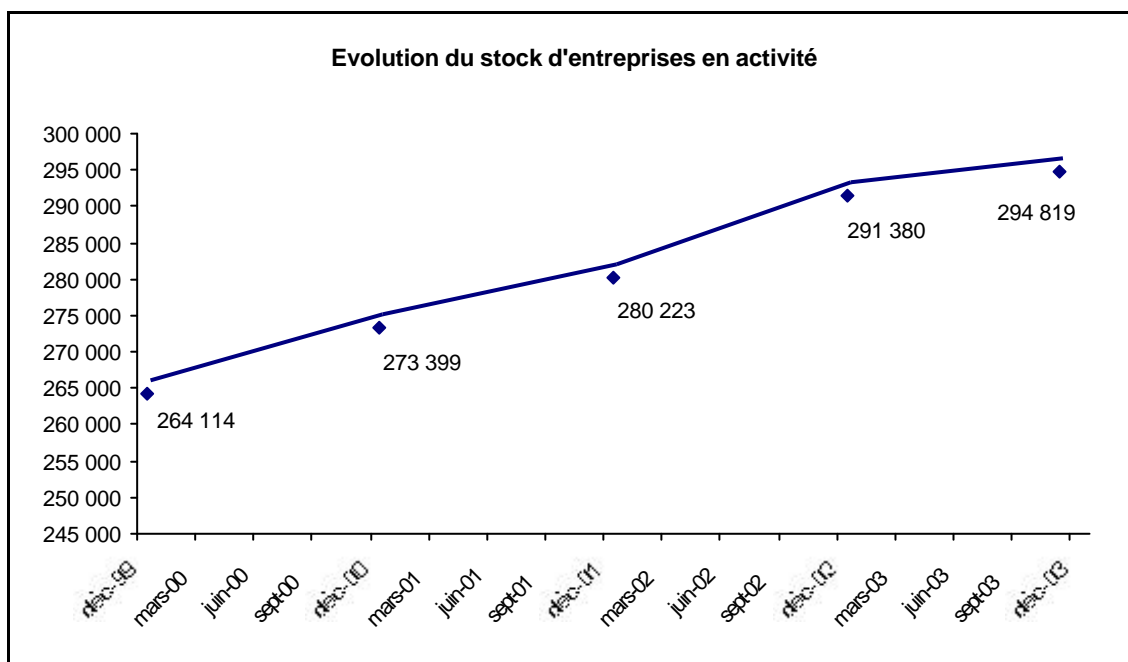
1 Données générales du Registre du commerce	p.7
1.1 Entreprises en activité dans Paris intra-muros	p.7
1.2 Immatriculation au Registre du commerce sur les six dernières années ..	p.9
2 Quelles sont les caractéristiques des entreprises créées ou dirigées par des femmes ?	p.11
2.1 Evolution des immatriculations au Registre du commerce	p.11
2.2 Profil des femmes créatrices et dirigeantes d'entreprises	p.11
2.3 Profil des entreprises créées ou dirigées par des femmes. Quelle est l'évolution constatée en 2003 par rapport à 1998 ?	p.12
3 Quelle est la pérennité des entreprises dirigées par des femmes ?	p.15
3.1 Les entreprises immatriculées en 1998, toujours en activité en 2003	p.15
3.1.1 Quel est le profil de ces entreprises en 2003 ?	p.15
3.1.2 Quelle évolution en 2003 pour l'état de santé économique des entreprises immatriculées en 1998 ?	p.16
3.1.3 Quel est l'endettement fiscal et social des entreprises immatriculées en 1998 ?	p.17
3.2 Les entreprises immatriculées en 1998, qui ont disparu de l'économie parisienne en 2003	p.17
4 Les femmes et la transmission et la reprise d'entreprises.....	p.19
4.1 Gros plan sur les femmes entrepreneures âgées de 58 ans et plus	p.19
4.2 Qui sont les femmes entrepreneures ayant cédé leur entreprise en 2003 ?	p.20
4.3 Qui sont les femmes repreneures d'entreprises en 2003 ?	p.21
5 Le soutien apporté aux femmes entrepreneures par la Loi pour l'Initiative Economique du 1 ^{er} août 2003	p.23
 Synthèse de l'étude	 p.26

1. Données générales du Registre du commerce

1.1 Entreprises en activité dans Paris intra-muros

Stock des entreprises en activité en constante augmentation

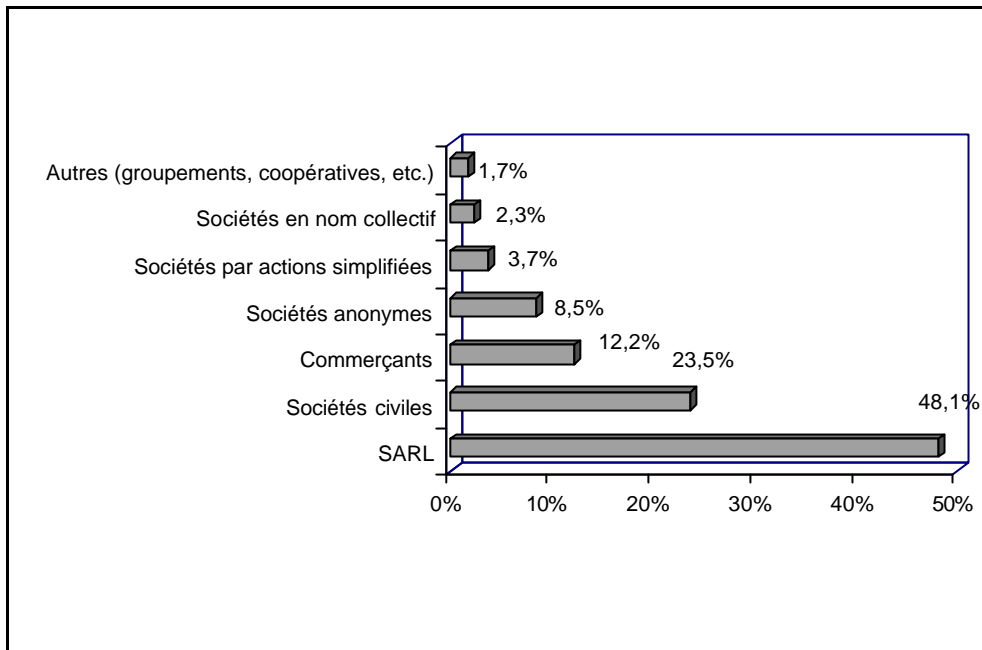
Au 30 novembre 2003, 294 819 entreprises étaient en activité à Paris, soit +0,5% par rapport au 30 juin 2003, chiffre indiqué dans la dernière étude.



- **Répartition par formes juridiques des entreprises en activité au 30 novembre 2003**

Sur les 294 819 entreprises en activité, 220 374 sont des sociétés commerciales et des commerçants, soit 74,7%.

Les très petites entreprises représentent la très grande majorité des entreprises qui se créent à Paris (85 % emploient 1 salarié) ⁽¹⁾



➤ **Répartition des entreprises en activité par principaux groupes d'activité au 30 novembre 2003**

Les secteurs d'activité les mieux représentés à Paris sont les services aux entreprises 17,7%, le commerce 17,3% et l'immobilier 26,7%.

La création d'entreprise à Paris concerne à 37% les services aux entreprises (conseil, assistance juridique, gestion, informatique), contre 15 % pour la France entière.⁽¹⁾

Répartition par principaux groupes d'activité

Immobilier et location de biens immobiliers	26,7%
Services aux entreprises	17,7%
Commerce (gros et détail)	17,3%
Hôtels et restaurants	6,2%
Industrie manufacturière	6,0%
Construction	4,4%
Services collectifs, sociaux et personnels	4,3%
Activités financières	3,6%
Autres sections	13,8%

⁽¹⁾ Source : Observatoire de l'égalité hommes/femmes de la Mairie de Paris.

1.2 Immatriculations au Registre du commerce sur les six dernières années

<i>Evolution des immatriculations au Registre du commerce de Paris</i>						
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	27 108	28 682	29 977	28 179	34 277	30 241
Données corrigées					29 135*	

Le nombre d'immatriculations est en constante augmentation, avec un pic en 2002.

* 5 142 sociétés civiles constituées avant 1978 ont été astreintes à l'immatriculation avant le 1^{er} novembre 2002, en application de l'art. 44 de la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques, ce qui explique le nombre élevé de créations en 2002.

2 Quelles sont les caractéristiques des entreprises créées ou dirigées par des femmes ?

2.1 Evolution des immatriculations au Registre du commerce

Pour les six dernières années, toutes formes juridiques confondues, la proportion de femmes entrepreneures dans le paysage économique parisien s'établit à 28% en moyenne.⁽¹⁾

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Hommes	69,60%	73,80%	74,60%	74,40%	70,80%	73,00%
Femmes	30,40%	26,20%	25,40%	25,60%	29,20%	27,00%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

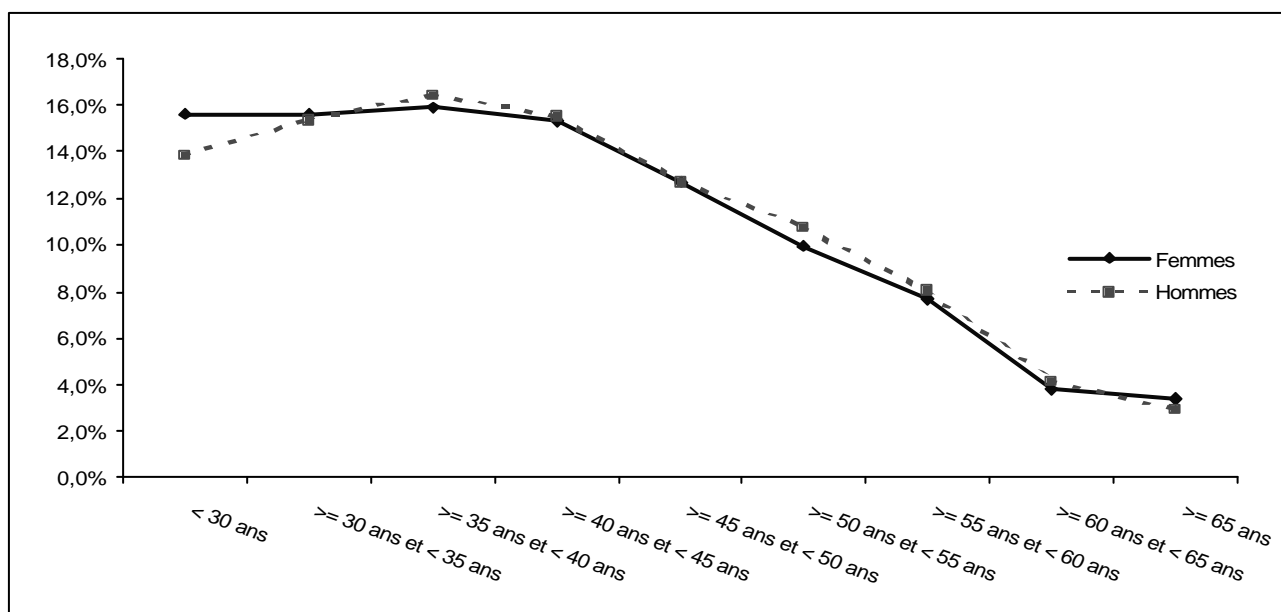
Après avoir connu une hausse de près de 4% en 2002, la proportion de créatrices et de dirigeantes ayant immatriculé leur entreprise redescend à 27% en 2003.

NB : 60 % de femmes dirigent les sociétés civiles astreintes à l'immatriculation en 2002.

(1) La civilité des créateurs d'entreprises est enregistrée au Registre du commerce parisien depuis 1996.

2.2 Profil des femmes créatrices et dirigeantes d'entreprises

En 2003, toutes formes juridiques confondues, l'âge moyen des femmes dirigeantes d'entreprises est de 43 ans, contre 41 ans pour les hommes.

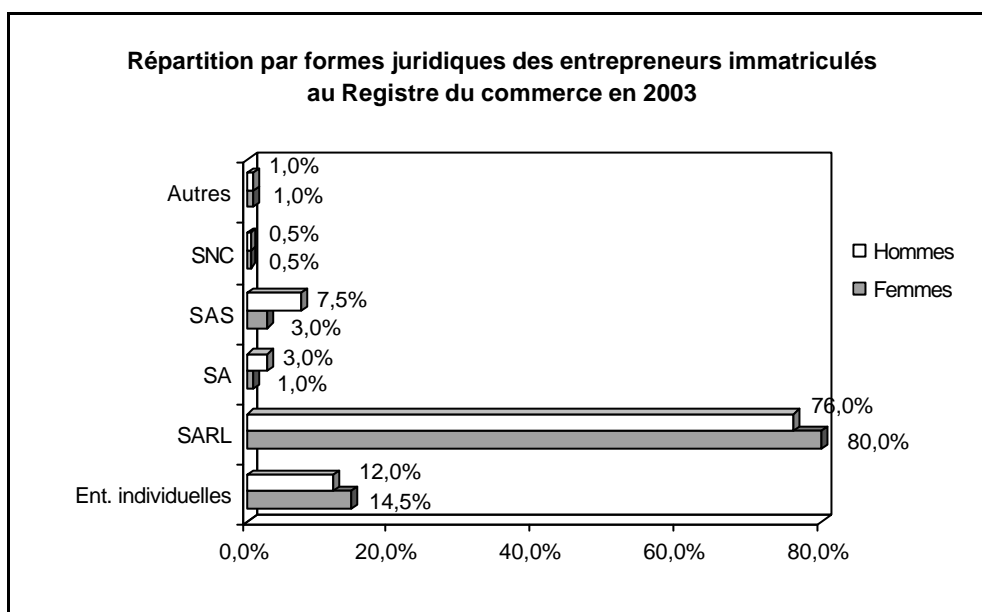


2.3 Profil des entreprises créées ou dirigées par des femmes. Quelle est l'évolution constatée en 2003 par rapport à 1998 ?

- **Répartition par formes juridiques**

En 2003, 80% des femmes dirigent une (ou plusieurs) SARL (contre 76% pour les hommes). Elles dirigent 4% de SA et de SAS, contre 10,5% pour les hommes.

Les femmes préfèrent créer des SARL, dont le statut offre moins de risques que celui de commerçante (14,5%). Par rapport à 1998, la part des femmes dirigeantes de SARL progresse de 4%, au détriment du statut de commerçante qui perd 2%.



- **Répartition des entreprises dirigées par des femmes par tranches de capital social**

En 2003, 48% des femmes dirigent de petites entreprises constituées avec un capital social inférieur à 8 000 €, contre 42% pour les hommes.

Toujours en 2003, 3% de femmes seulement sont à la tête d'entreprises plus importantes (capital supérieur à 100 000 €), mais elles sont aussi bien représentées que les hommes au sein de la direction d'entreprises moyennes.

Par rapport à 1998, les femmes sont plus nombreuses à la tête d'entreprises de taille moyenne (capital supérieur à 8 000 et inférieur à 50 000 €) en 2003. En revanche, elles sont moins bien représentées dans les entreprises disposant d'un capital supérieur à 100 000 € (3% en 2003, contre 11% en 1998).

Entreprises dirigées par des femmes

Capital Fixe en €	2003
< 7 500 €	7%
>= 7 500 € et < 8 000 €	42%
>= 8 000 € à < 50 000 €	48%
>= 50 000 € et < 100 000	1%
> =100 000 € et < 1 000 000 €	2%
plus de 1 000 000 €	1%
Total	100%

Entreprises dirigées par des hommes

Capital Fixe en €	2003
< 7 500 €	6%
>= 7 500 € et < 8 000 €	37%
>= 8 000 € à < 50 000 €	49%
>= 50 000 € et < 100 000	3%
> =100 000 € et < 1 000 000 €	4%
plus de 1 000 000 €	2%
Total	100%

- **Répartition des entreprises dirigées par des femmes par principaux groupes d'activité**

En 2003, les femmes entrepreneures sont très présentes dans les activités de services aux entreprises (26%) et aux particuliers (8%). Elles font preuve également de dynamisme dans le commerce et l'hôtellerie.

Par rapport à 1998, la participation des femmes s'accroît de 2% dans les services aux entreprises en 2003. Elles sont un peu moins nombreuses à s'engager dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration.

2003	Femmes	Hommes
Commerce (gros et détail)	29,5%	24,0%
Services aux entreprises	26,0%	26,5%
Hôtellerie et restauration	11,5%	8,5%
Services collectifs, sociaux et personnels	8,0%	5,0%
Industrie manufacturière	8,0%	7,0%
Construction	8,0%	14,0%
Autres sections	9,0%	15,0%
Total	100,0%	100,0%

NB : les sociétés civiles sont exclues de ce panel.

3 Quelle est la pérennité des entreprises dirigées par des femmes ?

Le greffe examine dans cette partie un panel composé de 4 634* entreprises, créées ou dirigées par des femmes en 1998, et examine leur évolution économique au 31 décembre 2003.

3.1 Les entreprises immatriculées en 1998, toujours en activité en 2003

57,3% des entreprises immatriculées en 1998, dirigées par des femmes, sont toujours en activité au bout de 6 ans d'existence (contre 54,7% pour les hommes).

3.1.1 Quel est le profil de ces entreprises en 2003 ?

81% des entreprises immatriculées en 1998, dirigées par des femmes, sont des SARL (contre 74% pour les hommes).

La majorité de ces SARL dirigées par des femmes, qui existent toujours, étaient constituées avec un capital social inférieur à 50 000 euros. Cette tendance est conforme à celle observée précédemment.

12% des femmes sont des commerçantes (contre 10% pour les hommes).

Peu de mutation d'activité en 2003 au sein des entreprises immatriculées en 1998.

Pour ces entreprises encore en activité en 2003, les secteurs d'activité où les femmes sont les mieux représentées, ce sont toujours, les services aux entreprises (15%) et le commerce (17%).

* les sociétés civiles sont exclues de ce panel.

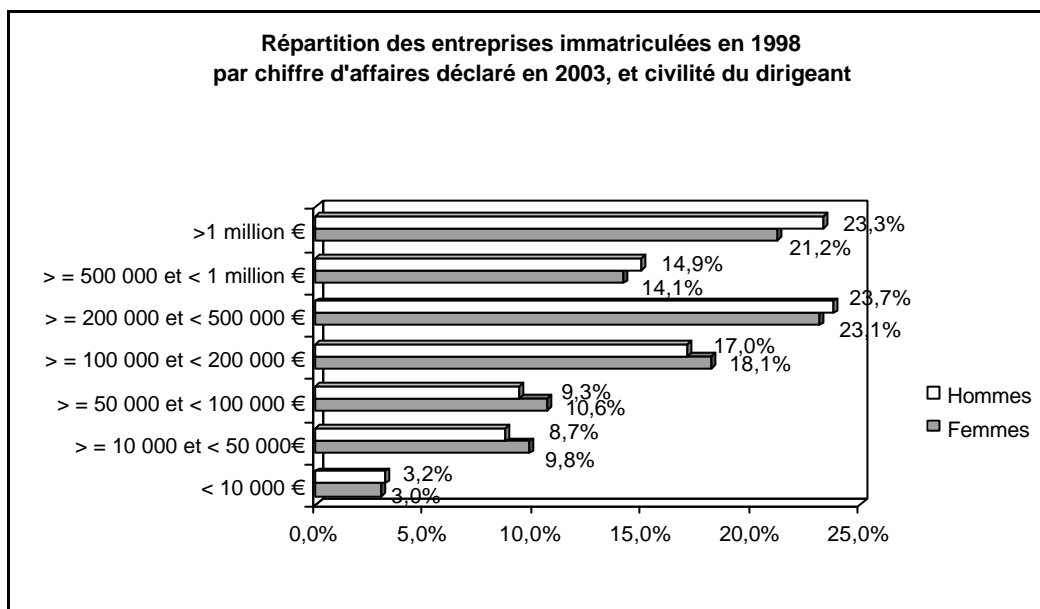
3.1.2 Quelle évolution en 2003 pour l'état de santé économique des entreprises immatriculées en 1998 ?

- **Comparaison des chiffres d'affaires déclarés par les femmes et les hommes entrepreneurs en 2003**

Les femmes entrepreneures déclarent des chiffres d'affaires plus faibles que les hommes, mais réalisent d'aussi bonnes performances au sein d'entreprises de taille modeste ou moyenne.

En 2003, 43% des femmes ont déclaré un chiffre d'affaire compris entre 100 000 et 500 000 €, contre 41% pour les hommes.

« D'une manière générale, les femmes ont plus difficilement accès au financement bancaire. Les femmes issues de l'immigration rencontrent les plus grands obstacles. » ⁽¹⁾



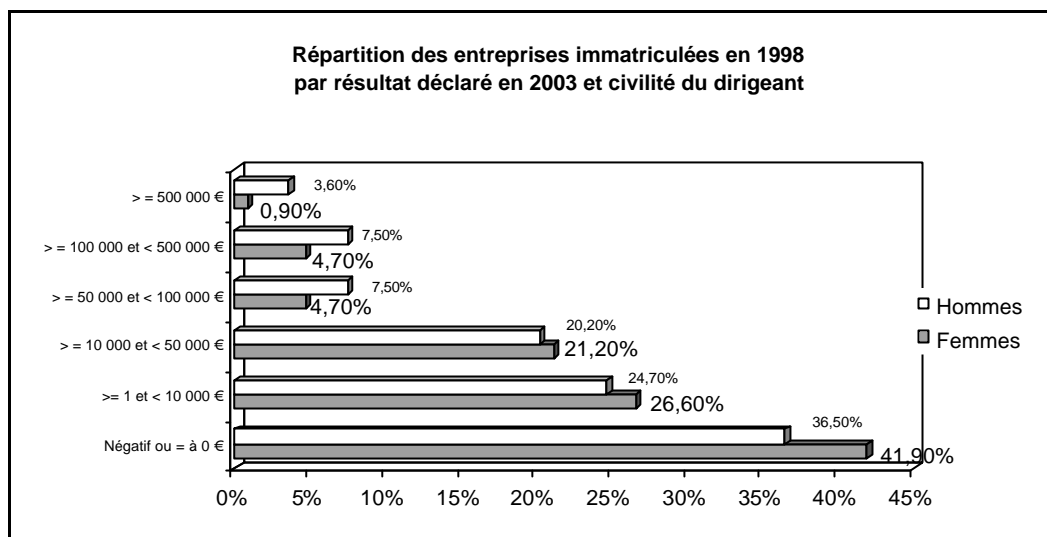
- **Comparaison des résultats déclarés par les femmes et les hommes entrepreneurs en 2003**

Les femmes entrepreneures sont plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré un résultat négatif ou inférieur à 10 000 €

21% dirigent de petites entreprises, et ont déclaré un résultat compris entre 10 000 et 50 000 €..

Les femmes sont également moins nombreuses que les hommes à diriger des entreprises ayant réalisé un résultat plus important (supérieur à 100 000 €).

(1) Source : Observatoire de l'égalité hommes/femmes de la Mairie de Paris.



3.1.3 Quel est l'endettement fiscal et social des entreprises immatriculées en 1998 ?

7,8% des femmes dirigeantes étaient endettées auprès du Trésor public et de l'Urssaf au 31/12/2003, contre 8,1% des hommes.

Les entreprises dirigées par des femmes sont deux fois et demi moins endettées que celles dirigées par des hommes.

Hommes dirigeants d'entreprises immatriculées en 1998 (endettement au 31/12/2003)				
	Dette globale	Nb d'inscriptions	Montant moyen de l'inscription	Dette moyenne par entreprise
Trésor public	166 463 070 €	992	167 806 €	
URSSAF	23 867 278 €	2129	11 211 €	
		Nb d'entreprises		
Total	190 330 348 €	1 141		166 810 €

3.2 Les entreprises immatriculées en 1998, qui ont disparu de l'économie parisienne en 2003

Les entreprises dirigées par des femmes sont plus pérennes : 42,7% des entreprises immatriculées en 1998, avec une femme à leur tête ont disparu du paysage économique parisien, contre 45,3% pour les entreprises dirigées par des hommes.

- **Entreprises immatriculées en 1998, faisant l'objet d'une procédure collective en 2003**

1,7% des entreprises immatriculées en 1998 et dirigées par des femmes font actuellement l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire (4,7% pour les hommes).

39,7% des entreprises en procédure collective font actuellement l'objet d'un redressement judiciaire, et bénéficient par conséquent d'une chance de survie, contre 50,3% pour les hommes.

- **Entreprises radiées du Registre du commerce en 2003**

En 2003, 37,2% des femmes entrepreneurs, immatriculées en 1998 avaient cessé leur activité.

21 % des entreprises dirigées par une femme ont déménagé dans un autre département.

**Principales causes de radiation en 2003
(sur déclaration et d'office)**

	Femmes	Hommes
Déménagement de l'entreprise dans un autre département	21,2%	24,8%
Fin de procédure de liquidation judiciaire	19,5%	17,2%
Cessation d'activité (spontanée ou d'office)	37,2%	35,5%
Vente du fonds de commerce	5,1%	3,1%

NB : Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce, transferts de sièges sociaux sans avoir déclaré au Registre du Commerce et des Sociétés.

4. Les femmes et la transmission et la reprise d'entreprises

La réussite de la transmission et de la reprise d'entreprise sont des facteurs essentiels au développement de l'économie parisienne et au maintien des emplois qui y sont associés.

En juillet 2003, le greffe réalisait une étude intitulée «Reprendre et transmettre une entreprise à Paris : état des lieux et mode d'emploi », en s'appuyant sur les données chiffrées consignées au greffe, et qui concernent la totalité des entreprises parisiennes.

En raison de l'intérêt suscité par cette étude, le greffe a poursuivi son recueil de données chiffrées en intégrant des chiffres relatifs aux femmes dans son Observatoire de la transmission et de la reprise d'entreprise.

4.1 Gros plan sur les femmes entrepreneures âgées de 58 ans et plus

Les dirigeants et dirigeantes âgés de 58 ans et plus en 2003 vont être amenés à céder ou à transmettre leur entreprise d'ici quelques années pour cause de départ à la retraite. Partant de ce constat, le greffe tente ici de déterminer le nombre d'entreprises potentiellement à reprendre et dresse un rapide profil des dirigeantes seniors et de leur entreprise.

Au 30 novembre 2003, 72 400 entreprises parisiennes étaient dirigées par au moins un représentant légal âgé de 58 ans ou plus, soit 24,5% des 294 819 entreprises en activité à Paris.

28,3% de ces entreprises sont dirigées par des femmes, contre 71,7% pour les hommes.

Les seniors font preuve de dynamisme : 25% des entreprises dirigées par un ou une senior sont de jeunes entreprises, immatriculées depuis moins de 5 ans.

Plus les entreprises sont récentes, mieux les femmes sont représentées au sein de leur direction.

- ***Quelles entreprises les femmes seniors dirigent-elles ? Quel est leur état de santé ?***

Les femmes seniors sont bien représentées au sein de la direction de SARL (27,8% pour les femmes, contre 30,4% pour les hommes), et 27,4% d'entre elles choisissent le statut de commerçante (contre 25,4% pour les hommes).

30,7% des femmes seniors dirigent une entreprise récente, immatriculée au Registre du commerce depuis moins de 5 ans.

Sur le critère de l'endettement fiscal et social déclaré auprès du greffe par le Trésor public et l'Urssaf, 3,7% des entreprises dirigées par des femmes senior sont endettées, contre 5,4% pour les hommes.

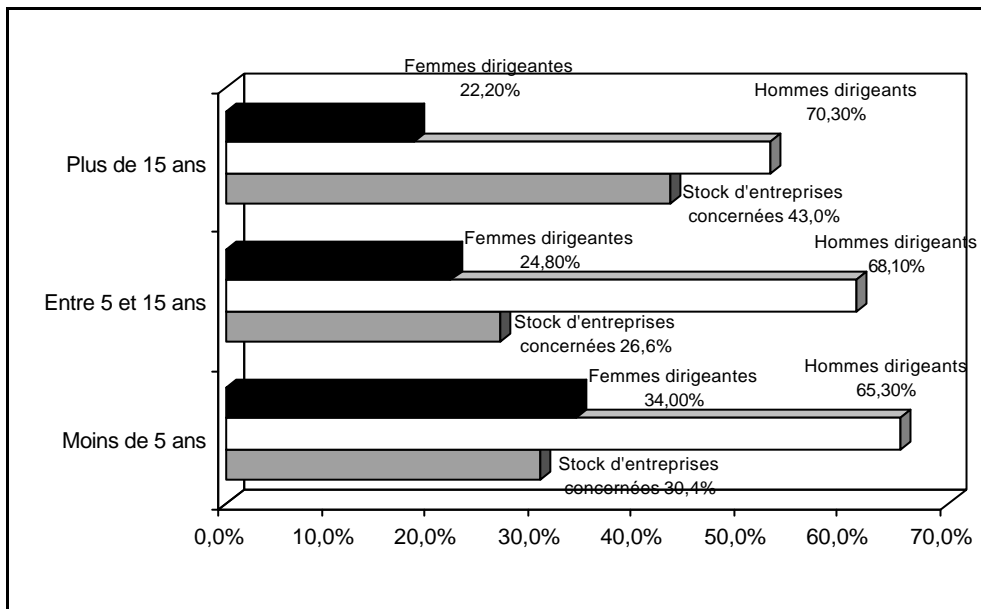
4.2 Qui sont les femmes entrepreneures ayant cédé leur entreprise en 2003 ?

En 2003, le nombre d'entreprises ayant cédé un ou plusieurs fonds de commerce s'élevait à 2 032, contre 2 196 en 2002, soit une baisse de 7,4%.⁽¹⁾

Toujours en 2003, 28,8% des cédants sont des femmes, et 70,5% des hommes⁽²⁾.

- **Répartition des cessions de 2003 par civilité du dirigeant et par date d'immatriculation**

Les femmes dirigeantes ayant cédé une entreprise récente en 2003, soit 34%, sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes.



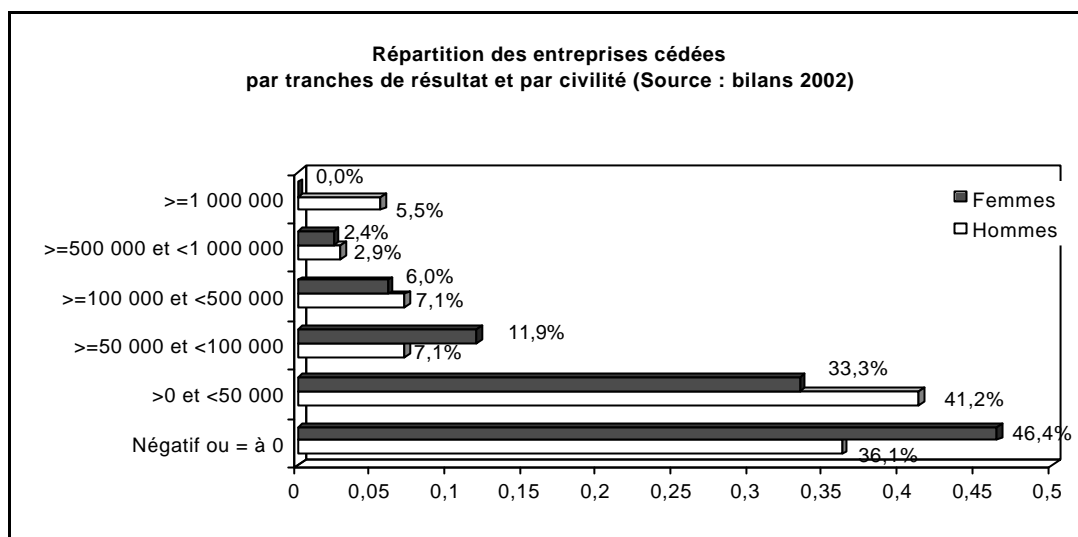
- **Répartition des entreprises cédées par civilité du dirigeant et par tranches de résultat ⁽³⁾**

Globalement, les entreprises cédées par des femmes affichent des résultats moins bons que celles dirigées par des hommes pour l'exercice 2002. Elles dirigent souvent des structures de petite taille ou de taille moyenne.

En revanche, les femmes « cédantes » réalisent de meilleures performances que les hommes dans la tranche « 50 000 à 100 000 euros » (12% contre 7%), et des performances presque équivalentes dans la tranche « 500 000 à 1 million d'euros » (2,4% contre 2,9%).

(1): pour les onze premiers mois de 2002 et de 2003

(2): 0,7% des cédants sont des personnes morales.



(3) : les entrepreneurs individuels, les sociétés civiles et certaines SNC ne sont pas tenus de déposer leurs comptes annuels au greffe.

4.3 Qui sont les femmes repreneuses d'entreprise en 2003 ?

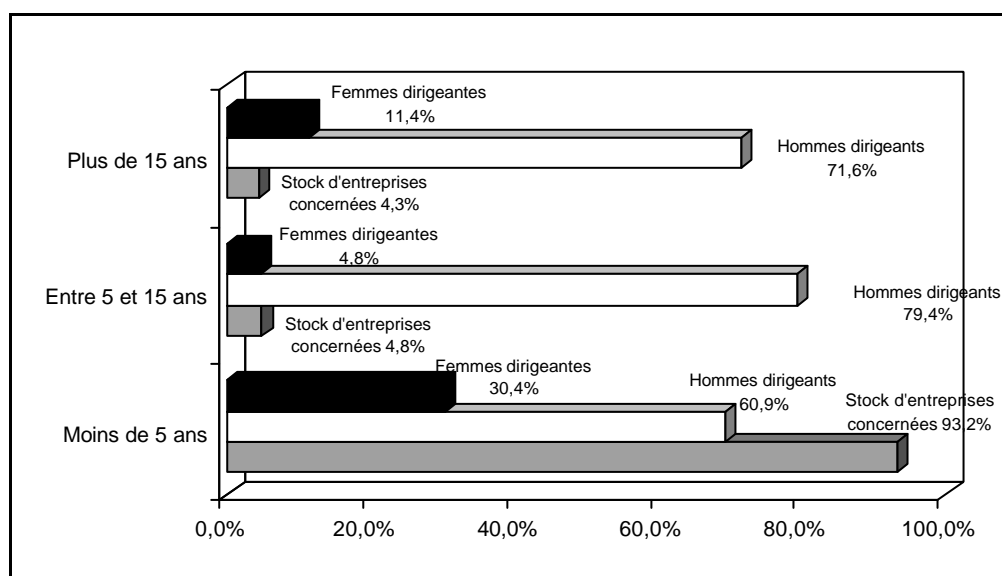
2 173 entreprises ont été reprises en 2003, contre 2 302 en 2002, soit une baisse de 5,6% (1).

29% de femmes ont repris une entreprise en 2003, contre 68,1% pour les hommes en 2003 (2).

- **Répartition des entreprises reprises en 2003 par civilité du dirigeant et par date d'immatriculation**

**30,4% des entreprises reprises, immatriculées depuis moins de 5 ans,
sont dirigées par des femmes.**

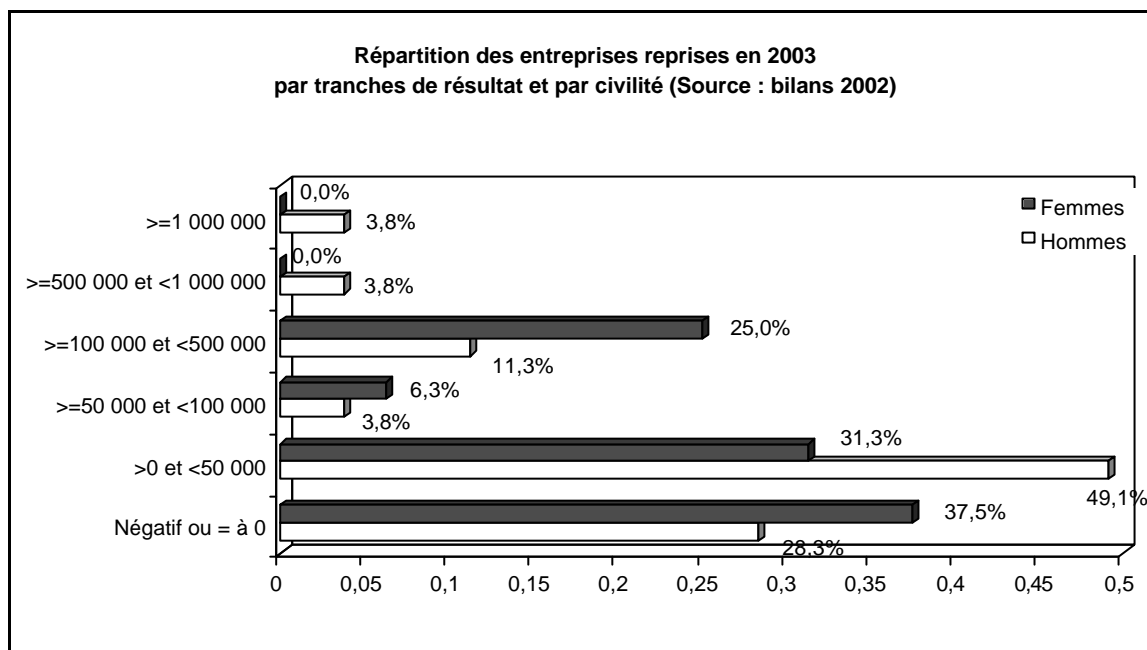
**Ces dernières sont plus nombreuses à reprendre des structures déjà bien établies dans leur
secteur d'activité puisqu'elles sont 11,4% à reprendre des entreprises de plus de 15 ans.
(4,8% reprennent des entreprises âgées de 5 et 15 ans)**



- **Répartition des entreprises reprises par civilité du dirigeant et par tranches de résultat ⁽³⁾**

De façon globale, les femmes repreneuses ont réalisé un résultat moins bon que les hommes en 2003. Mais il faut rappeler que les femmes reprennent souvent des entreprises de taille plus modeste que les hommes.

25% de femmes repreneuses réalisent d'assez bonnes performances : elles ont déclaré un résultat compris entre 100 000 et 500 000 € en 2003.



(1) Pour les onze premiers mois de 2002 et de 2003.

(2) 2,9% des repreneurs sont des personnes morales.

(3): Les entrepreneurs individuels, les sociétés civiles et certaines SNC ne sont pas tenus de déposer leurs comptes annuels au greffe.

(4) Les entreprises observées dans cette partie ont été transmises sous la forme « amiable ». Dans le cadre de cessions « amiables », la transmission de l'entreprise s'opère soit par cession de son élément principal, le fonds de commerce, soit par cession de parts sociales ou d'actions. Ces transmissions peuvent être réalisées à titre gratuit par testament ou donation. Elles sont enregistrées au greffe. Les transmissions à titre onéreux, qui consistent à transférer l'entreprise à un repreneur en contrepartie d'un prix à payer au vendeur, se concrétisent par la vente d'un fonds, la cession de parts sociales, la cession d'actions. Les ventes de fonds, ainsi que les cessions de parts sociales pour les SARL, les sociétés civiles, les sociétés en commandite simple et les SNC sont enregistrées auprès du greffe. En revanche, les cessions d'actions des SA, des SAS (sociétés par actions simplifiées) et des sociétés en commandite par actions ne font pas l'objet d'un dépôt au greffe, mais d'une transcription sur un registre spécial conservé au sein de l'entreprise. Les reprises d'entreprises en redressement judiciaires ne sont pas incluses ici. (se référer également aux pages 10, 11, 17 et 18 de l'étude « Reprendre et transmettre une entreprise à Paris, état des lieux et mode d'emploi » (juillet 2003), consultable en ligne sur www.greffe-tc-paris.fr (rubrique « actualités », puis « études sectorielles »).

5. Le soutien apporté aux femmes entrepreneures par La Loi pour l'Initiative Economique du 1^{er} août 2003.

Dès parution des premiers textes d'application de la loi, le greffe a mis en place un Observatoire permettant de mesurer l'appropriation de ces nouvelles mesures par les porteurs de projet. 214 femmes ont pu bénéficier des mesures de simplification et de souplesse apportées par cette loi.

Les deux mesures clés sur lesquelles peuvent s'appuyer les créatrices d'entreprises sont les suivantes :

- Le choix du montant du capital social pour créer une SARL est désormais libre (il était auparavant fixé à 7 500 euros minimum). Cette mesure favorise les femmes créatrices de petites structures et disposant de fonds plus limités que leurs homologues masculins.
- Faculté de domiciliation du siège social et du principal établissement de la personne morale au domicile de son représentant légal. Faculté de domiciliation de la personne physique dans son local d'habitation.

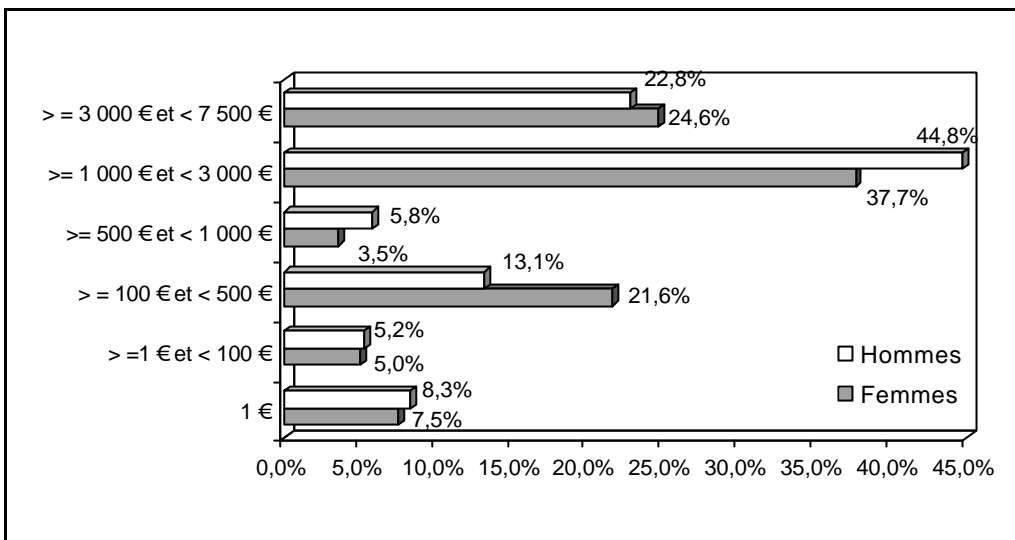
Chaque semaine permet de constater l'augmentation des créations de SARL. Désormais, il n'est plus exigé de capital social minimum pour constituer une SARL (auparavant fixé à 7 500€). Le capital, qui doit être mentionné dans les statuts, est librement choisi par les associés. Par ailleurs, la Loi a assoupli les conditions de domiciliation de l'entreprise. Elle offre notamment la faculté de domiciliation du siège social et du principal établissement de la personne morale au domicile de son représentant légal. Les personnes physiques peuvent être domiciliées dans leur local d'habitation. Au total ce sont 813 entreprises de ce type qui ont été créées en 2003, soit 13% du nombre total de SARL immatriculées au Registre du commerce en 2003.

26,4% de ces nouvelles entreprises sont créées par des femmes, et 73,6% par des hommes.

Ce taux peut être comparé à la proportion de femmes entrepreneures immatriculées au Registre du commerce, qui s'est établie à 27% en 2003.

- **Répartition des créatrices par tranches de capital social**

37,8% de ces nouvelles créatrices démarrent leur entreprise avec un capital social inférieur à 1 000 € (32,4% pour les hommes).



- **Répartition des créatrices par type de domiciliation choisie lors de l'immatriculation**

37,9% des femmes domicilient leur entreprise à leur domicile d'habitation (contre 29% pour les hommes).

49,3% des femmes choisissent la domiciliation dans un local commercial (contre 39,8% pour les hommes).

A la différence des femmes, les hommes optent souvent pour la domiciliation commerciale de leur entreprise via une société de domiciliation (25,7%).

Type de domiciliation choisie	Femmes	Hommes
Domiciliation commerciale (art. 26-1 du décret du 30 mai 1984)	9,3%	25,7%
Domiciliation dans un local d'habitation (art. 6 de la loi pour l'initiative économique du 1er août 2003 et loi du 21 décembre 1984)	37,9%	29%
Domiciliation dans un local commercial (art. L123-10 du code de commerce)	49,3%	39,8%
Sans activité depuis l'immatriculation	3,6%	5,6%

Synthèse de l'étude

La place occupée par les femmes entrepreneures dans le paysage économique parisien se maintient à un niveau relativement stable depuis six ans, soit 28%. 27% des entreprises parisiennes immatriculées en 2003 avaient à leur tête une femme au moins. On notera que cette proportion de moins de 30% de femmes chefs d'entreprises se retrouve dans l'ensemble des indicateurs observés.

- **Qui sont les femmes entrepreneures en 2003 ? Quelle évolution par rapport à 1998 ?**

Les femmes entrepreneures choisissent généralement de diriger des entreprises de petite ou de moyenne dimension. En 2003, 80% des femmes entrepreneures dirigent des SARL (contre 76% pour les hommes), et 14,5% sont des entrepreneures individuelles. Leur place au sein de structures plus importantes, de type SA ou SAS n'a que peu progressé depuis 1998, et s'établit à 4% (contre 10,5% pour les hommes).

En 2003, les entreprises dirigées par des femmes sont généralement de taille moyenne ou assez modeste : 48% d'entre elles sont constituées avec un capital social inférieur à 8 000 € (contre 42% pour les hommes). Les femmes préféreraient démarrer leur entreprise avec peu de moyens et développer leur activité au fur et à mesure des résultats obtenus.

Bien que les femmes soient moins présentes que les hommes au sein d'entreprises plus importantes, elles sont aussi bien représentées que ces derniers dans la direction d'entreprises moyennes.

Les femmes sont très présentes dans les activités de services : 26% fournissent des prestations de conseil aux entreprises (conseil en gestion, informatique, etc.), (soit + 2% par rapport à 1998), 8% proposent leurs services aux particuliers. 29,5% sont engagées dans le commerce (4% pour les hommes).

- **Les femmes créatrices d'entreprises soutenues par la Loi pour l'Initiative économique du 1^{er} août 2003**

Les créatrices témoignent d'un engouement croissant pour la création de SARL avec un capital d'un montant librement choisi.

Cette disposition mise en place par la Loi pour l'Initiative économique a permis à 214 femmes, créatrices de SARL, de concrétiser leur projet de création en 2003.

37,8% de ces nouvelles créatrices démarrent leur entreprise avec un capital social inférieur à 1 000 € (32,4% pour les hommes).

Elles sont nettement plus nombreuses que les hommes à domicilier leur entreprise dans un local d'habitation.

- ***Quelle est la pérennité des entreprises dirigées par des femmes ? Etat des lieux en 2003, après 6 ans d'activité.***

Les entreprises dirigées par des femmes sont un peu plus pérennes que celles dirigées par des hommes : au bout de 6 ans d'existence, 57,3% des entreprises sont encore en activité, contre 54,7% pour les hommes.

Les femmes réalisent d'aussi bonnes performances que les hommes au sein d'entreprises de dimension moyenne ou plus modeste en 2003. 43% des femmes entrepreneures ont déclaré un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 €, contre 41% des hommes. 21% des femmes ont réalisé un résultat se situant dans la fourchette « 10 000 à 50 000 € » contre 18,7% des hommes. Elles sont également présentes à la tête d'entreprises plus importantes et performantes (à hauteur de 5,6%).

7,8% des femmes entrepreneures sont endettées fiscalement et socialement, contre 8,1% des hommes. Le montant de leur endettement social et fiscal est nettement moins élevé que celles des hommes (2,5 fois moins élevé).

Les causes de disparition des entreprises immatriculées en 1998, et dirigées par des femmes, sont principalement dues à un déménagement dans un autre département (21,2%), une radiation du Registre du commerce à la suite d'une cessation d'activité (37,2%) ou encore une radiation en raison de la clôture d'une liquidation judiciaire. 1,7% d'entre elles font actuellement l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire (4,7% pour les hommes).

- ***Les femmes et la transmission et la reprise d'entreprises***

La population parisienne des entrepreneurs seniors est composée de 28,3% de femmes qui dirigent à hauteur de 34% des entreprises récentes, immatriculées au Registre du commerce depuis moins de 5 ans. Les sociétés qu'elles dirigent sont moins endettées socialement et fiscalement, 3,7% contre 5,4% pour les entrepreneurs hommes seniors.

En 2003, la population des repreneurs se composait de 29% de femmes, tous âges confondus, en légère diminution de 1,3% par rapport à 2002.

Les femmes reprennent majoritairement des entreprises récentes (30,4% sont immatriculées depuis moins de 5 ans).

Les entreprises reprises par des femmes en 2003 font preuve de bons résultats : 25% d'entre elles ont déclaré un résultat compris entre 100 000 et 500 000 €